

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVELLEFEVRE - Mme THYEBALUT**Membres excusés** : M. G. GILLOT - M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - M. IZIMER - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN**OBJET
DE LA DELIBERATION****Festival #1 – Spectacle « 3 600 secondes » - Contrat de cession du droit d'exploitation à passer entre la Ville et la compagnie Metalvoice – Gratuité d'accès**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du festival #1, partie intégrante de la programmation estivale municipale, la Ville souhaite accueillir le spectacle « 3 600 secondes » .

La compagnie Métalvoice, titulaire du droit d'exploitation de ce spectacle, se propose d'assurer une représentation, le 9 juillet 2006 à 21h30, place de la Libération.

Il est proposé qu'un contrat de cession de ce droit, dont le projet est annexé au présent rapport, soit conclu entre la Ville et la compagnie.

L'accès du public au spectacle serait gratuit.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver le projet de contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « 3 600 secondes », à passer entre la Ville et la compagnie Metalvoice, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- 2- m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;
- 3- décider la gratuité d'accès au spectacle.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT